

Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2016 DE LA COMMISSION

Nom ou marque commerciale du fournisseur: AIRLUX

Adresse du fournisseur: Customer Office, rue du Relai 10, Charleville-Mézières, FR

Référence du modèle: ARITU122

Type d'appareil de réfrigération:

Appareil à faible niveau de bruit:	Non	Type de construction:	intégré
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération:	Non

Paramètres généraux du produit:

Paramètre		Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	1 225	Volume total (dm ³ ou l)	200
	Largeur	540		
	Profondeur	545		
IEE	124	Classe d'efficacité énergétique	F	
Émissions de bruit acoustique dans l'air [dB(A) re 1 pW]	38	Classe d'émission de bruit acoustique dans l'air	C	
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)	126,0	Classe climatique:	tempérée	
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	16	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	32	
Réglage hiver	Non			

Paramètres des compartiments:

Type de compartiment	Paramètres et valeurs de compartiment				
		Volume de compartiment (dm ³ ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage prévues à l'annexe IV, tableau 3	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Defrosting type (auto-defrost=A, manual defrost=M)
Garde-manger	Non	-	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-	-
Cave	Non	-	-	-	-
Denrées alimentaires fraîches	Oui	200,0	-	-	A

Denrées hautement périssables	Non	-	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-	-
4 étoiles	Non	-	-	-	-
Zone 2 étoiles	Non	-	-	-	-
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-
Paramètres de la source lumineuse:					
Type de source lumineuse			-		
Classe d'efficacité énergétique			-		
Durée minimale de la garantie offerte par le fabricant: 24 mois					
Informations supplémentaires:					
Lien internet vers le site web du fabricant où se trouvent les informations visées au point 4 a) de l'annexe du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission: www.airlux.com					